

A tous les établissements de crédit

Luxembourg, le 9 octobre 2008

**Circulaire BCL 2008/222**

**Sursis de paiement – Kaupthing Bank Luxembourg S.A.**

Mesdames, Messieurs,

Suite aux mesures prises ce jour même à l'égard de l'établissement de crédit susmentionné, tous les destinataires de la présente sont priés de notifier d'urgence à la Banque centrale du Luxembourg tous les avoirs détenus par cet établissement auprès d'eux.

Ces avoirs ne peuvent faire l'objet d'aucune mesure de disposition sans l'accord préalable de la BCL.

Toute communication est à adresser aux services juridiques à l'attention de :

Madame Elisabeth Simoes Lopes, Tél. : 4774-4245, Téléfax : 4774-4910

E-Mail: [elisabeth.simoeslopes@bcl.lu](mailto:elisabeth.simoeslopes@bcl.lu)

Monsieur Charles Hurt, Tél : 4774-4271, Téléfax : 4774-4910

E-Mail: [charles.hurt@bcl.lu](mailto:charles.hurt@bcl.lu)

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

La Direction

Serge Kolb

Andrée Billon

Yves Mersch